

VIVRE À

MELLE

JANVIER 2021

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #112

| 2021 VERS DE
NOUVEAUX HORIZONS



Retrouvez l'info sur www.ville-melle.fr





MELLE peut s'enorgueillir du volontarisme de ses associations. Alors que l'année 2020 a été dure pour beaucoup d'entre nous, nombre de bénévoles ont multiplié les initiatives pour continuer à tisser des liens avec leurs adhérents, à investir le moindre interstice de liberté pour fédérer autour d'initiatives culturelles, artistiques, sociales. **Chapeau bas !**



Soirées scientifiques

Octobre 2020 : première soirée scientifique de la saison. Au programme ? Forêts vivantes, forêts viables, Soirée animée par Alain Persuy, forestier-écologue.



Cérémonies commémoratives

Le 11 novembre : cérémonies commémoratives dans les cinq communes déléguées pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté – ici à Saint-Léger.



École de musique

Pendant le confinement... L'école de musique du Pays mellois a continué d'assurer ses cours, à distance. Rien n'arrête la musique !



BiblioDrive

Beaucoup d'adhérents ont profité du Biblio-drive mis en place par Sylvie et Nadine... pour ne jamais manquer de lecture.



Test Covid

Trois sites de prélèvement à Melle – ici au laboratoire Medialab Group à Saint-Martin-lès-Melle.



Lycée – Sidaction

Pendant deux mardis de décembre, des rubans Sidaction étaient en vente au lycée Desfontaines.



Hommage à Samuel Paty

Journée de la Laïcité : les jeunes mellois du lycée Desfontaines ont rendu hommage au professeur Samuel Paty en lui dédiant la plantation d'un arbre.



UNE SURPRISE GOURMANDE, UN PETIT MOT ET UN DESSIN...

900 colis ont été distribués sur notre commune nouvelle aux personnes de 70 ans et plus pour les fêtes de fin d'année (à l'exception des habitants de Mazières-sur-Béronne dont le repas des aînés avait eu lieu en mars dernier). Merci aux équipes enseignantes et à tous les écoliers qui ont participé à ce cadeau par un petit mot, un dessin, une attention. Merci à l'Épicerie Fermière, à Rachel pour la distribution et aux producteurs locaux pour leurs produits tant appréciés !



- 2 | **RÉTROSPECTIVE** en images
 3 | **L'ÉDITO** du maire
 4 | **MELLE** à 360°
VIE MUNICIPALE
 Les conseillers municipaux
TOURISME / PATRIMOINE
 Rénovation des abris de cantonniers
 7 | **LA VILLE** et vous
VIE CITOYENNE
 1^{re} assemblée citoyenne
ACTION SOCIALE
 Le CCAS
 10 | **AGENDA** et **INFOS PRATIQUES**
 11 | Droits d'expression
 des élus de l'opposition
 12 | **LA P'TITE** histouère

IL EST DE BONS CARACTÈRES !

La commune déléguée de Melle est Petite Cité de Caractère, reconnue comme telle par l'association nationale du même nom depuis maintenant 13 années. Désormais associée à Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle, nous pouvons affirmer sans hésiter que ce caractère ne s'est pas affaibli. Il a pris ce que chacune des anciennes collectivités avait de plus caractéristique, pour se renforcer et s'affiner. Là où la petite cité historique donne à voir ses églises, ce sont aujourd'hui des moulins, des logis et châteaux qui viennent étoffer la diversité patrimoniale. Là où la petite cité donne à voir son chemin de la découverte, ce sont aujourd'hui des vallées, des prairies et des étangs qui viennent enrichir la biodiversité municipale.

En fin d'année 2021, l'association nationale des Petites Cités de Caractère viendra visiter notre commune pour renouveler ou non la confiance qu'elle nous porte.



Nous la guiderons dans une visite plus vaste que par le passé car notre commune nouvelle en sera le décor.

« Une Petite Cité de Caractère s'engage à proposer à la découverte de tous un patrimoine remarquable, valorisé et animé, le tout dans une démarche d'accueil de qualité ». Je n'ai aucun doute sur le fait que tout au long des mois qui nous séparent de cette visite, nous aurons toutes et tous à cœur de mettre en valeur les richesses qui font notre caractère et celles de notre nouvelle cité. Que ces richesses soient nos propriétés, nos logements ou bien l'espace public que nous partageons.

Alors bonne et heureuse année 2021, une année de caractères !

Sylvain GRIFFAULT,

Maire de Melle

NB : Trois Petites Cités de Caractère dont notre commune ont été retenues parmi les 5 lauréates de l'appel à projet « Accélérateur de Projet Citoyen ». Une réflexion s'entame pour une réappropriation de la place du Ménoc... à suivre !



VIVRE À MELLE #112

JANVIER 2021

Directeur de publication :

Sylvain Griffault. **Ont participé à la rédaction :** Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Christophe Labrousse, Cathy Suire, Fabienne Manguy, Jérôme Texier, Nadine Perrigaud-Gallas, Johanna Le Roux.

Conception graphique et

maquette : Marie Cherrier Georget.

Crédits photographiques :

Didier Darrigrand, Ville de Melle, Charlotte Decamp.

Crédit illustration : Freepik

Dépôt légal : à parution

Impression : Prim'Atlantic,

Imprimerie Bouchet

79400 Saint-Maixent-l'École

Contact : Pôle culture-sport

Mairie de Melle

Tél. 05 49 27 24 56

Courriel : Johanna Le Roux

culture-sport@ville-melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier Lenza Green de Torraspapel, 100% recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.





VIE MUNICIPALE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Depuis le 25 mai 2020, la nouvelle équipe municipale est en fonction. Elle est composée de 33 conseillers municipaux, issus de trois listes : Cinq Comm'Une (27 conseillers), Ensemble, Melle se renouvelle (4 conseillers), S'unir pour réussir (3 conseillers).

Ils s'organisent en 12 commissions (Vivre à Melle, n°110 /Jui. 2020), dont certaines sont ouvertes aux habitants (Vivre à Melle, n°111, Nov. 2020). Elles ont pour mission, chacune dans leur domaine, d'alimenter la réflexion

de l'équipe municipale pour lui permettre de prendre des décisions éclairées – les "délibérations" – à l'occasion du Conseil municipal qui se réunit une fois pas mois (ici, lors du dernier conseil de 2020, le 16 décembre).



- 1 Sarah KLINGLER 2 Sylvain GRIFFAULT 3 Mélanie BERNARD-RIVIERE 4 Fabienne MANGUY
 - 5 Line BILLAUD 6 Floriane GICQUIAUD 7 Muriel SABOURIN-BENELHADJ
 - 8 Jean-Christophe PENIGNAUD 9 Christophe CHAUVET 10 Christophe LABROUSSE
 - 11 Bertrand DEVINEAU 12 Virginie BOURSIER 13 Béatrice COURTIN 14 Hélène DALLAUD
 - 15 Liliane COUTINEAU 16 Anne GIRAUD 17 Cathy SUIRE 18 Johnny BERTRAND
 - 19 Véronique BASSEREAU 20 Pauline RIFFAULT 21 Kévin LOGETTE 22 Jérôme TEXIER
 - 23 Pierre OUVRARD 24 Christian VEZIEN 25 Pascal BRUNET 26 François POTHIER
 - 27 Jean-François SIMIONI 28 Bruno HERBOUT 29 Christian LUSSEAU 30 Sylvain PUTEAUX
- Absent : Claude LACOTTE Absentes excusées : Sylvie LAJOIE et Elsa DIAZ TORRES GOETA

QUELQUES PROJETS POUR 2021...

- Plan de références et de mobilité de la commune nouvelle
- Renouvellement de l'homologation « Petite Cité de Caractère » de Melle
- « Accélérateur de projet citoyen » au quartier de Ménoc
- Aménagement de la Vallée du Pinier à Saint-Léger-de-la-Martinière
- Mise en valeur et en lumière des Halles
- Réaménagement de l'ancien restaurant de Paizay-le-Tort
- Construction d'un club house au stade du Pinier
- Rénovation de la Salle du Méliès
- Préfiguration d'une Maison de Santé
- Réflexion sur l'évolution de Saint-Jo Sport
- Début du réaménagement de la mairie de Melle



TOURISME / PATRIMOINE

*Premier chantier de rénovation, mené en collaboration avec l'AIPM
- Projet porté par le Département des Deux-Sèvres*

RÉNOVATION DES ABRIS DE CANTONNIERS

Vous avez certainement remarqué ces petites cabanes le long de nos routes, appelées « abris de cantonniers ». Il en existe sur tout le territoire français mais ceux de notre région ont cette forme unique par leur voûte arrondie.

Une des particularités de ces abris locaux réside en effet dans leur architecture circulaire. Leur couverture prend la forme d'une voûte en coupole dite « en encorbellement », réalisée sans coffrage par un empilement de pierres sèches. Lors de la construction, ces pierres sont ensuite recouvertes d'argile et de végétation pour assurer une parfaite étanchéité. Cette technique est connue depuis le néolithique (ex. du Tumulus de Bougon).

Ces témoins du passé ont une histoire et font partie de notre patrimoine. Alors, que sont-ils au juste ? Destinés à entreposer de façon temporaire les outils du cantonnier (brouette, pioche, pelle, fourche à cailloux, pic) et à se protéger des intempéries, ces abris implantés de loin en loin permettaient aux cantonniers de faire suivre leurs outils au fur et à mesure de leurs déplacements. Ils pouvaient y prendre leur repas, le soir, ils dormaient chez les agents communaux.

L'arrivée du goudron a modifié le travail du cantonnier casseur de cailloux pour entretenir la route et rendu inutiles ces constructions.



Pour que ces modestes abris ne tombent pas dans l'oubli, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, qui en est propriétaire, a décidé de réaliser un chantier école sur la commune de Melle. Ce projet a été lancé en concertation avec les communes de Melle, La Mothe Saint-Héray et Chey, sur lesquelles se trouvent certains de ces abris. Un premier chantier déjà réalisé : l'abri situé route de la Mothe Saint-Héray, proche du Lycée Agricole sur la RD 737, vient d'être refait avec le concours de l'Association Intermédiaire du Pays Mellois. Les techniques de démontage et de montage acquises lors de cette formation permettront aux agents des communes de Melle, La Mothe Saint-Héray et Chey de restaurer et entretenir ces témoins du passé.





VIE CITOYENNE

1^{re} ASSEMBLÉE CITOYENNE : UNE RÉFLEXION RICHE & COLLECTIVE

Le 17 octobre 2020 s'est tenue la première Assemblée Citoyenne de Melle, lançant ainsi la démarche de démocratie participative. À l'ordre du jour, deux sujets principaux étaient débattus par les participants : définir un événement fédérateur pour la commune et déterminer le cadre de la co-construction de cette démarche.

VOUS AVEZ DIT... ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR ?

Afin de réfléchir à la création d'un événement qui réunisse l'ensemble des mellois, un travail en petits groupes a été mis en place. Chacun devait approfondir une question différente, ce qui a permis une production riche et diverse !

Cet article propose de rendre compte de l'esprit des échanges plutôt que de restituer l'ensemble des idées partagées (compte-rendu exhaustif - 17 pages - sur le site ville-melle.fr).

Si tous les participants présents se sont projetés sur un événement intergénérationnel, festif, qui se prépare en impliquant tous les acteurs du territoire, les questions en suspens restent nombreuses.

LES QUESTIONS EN SUSPENS

POUR FÉDÉRER TOUS LES MELLOIS

UN ÉVÈNEMENT FESTIF & INTERGÉNÉRATIONNEL ?

QUAND ?

- Plutôt l'été et pourquoi pas sur plusieurs jours
- À une date symbolique comme le 14 juillet, ou à un moment plus neutre (cette question sera tranchée par le groupe de travail).

QUOI ?

- Un nouvel événement plutôt que la reprise d'une action existante
- Pour fédérer la diversité des mellois :
 - une diversité d'activités : physiques, artistiques, culturelles, ludiques, intellectuelles, en lien avec l'alimentation, la nature et l'écologie.
 - de l'itinérance à l'échelle de la nouvelle commune : balades, parcours découvertes (vélo, calèches...), pique-nique, rallye...

OÙ ?

- Il n'y a pas de lieu particulier qui ressorte à ce stade des échanges. Le choix se fera plutôt en fonction de la nature de l'évènement retenu.

COMMENT ?

- À partir d'une préparation collective pour mobiliser largement le jour J
- En faisant appel à des compétences variées : secteurs d'activités, associations, etc.
- En sollicitant de nombreux acteurs du territoire : établissements scolaires, EHPAD...
- En organisant des ateliers
 - définir des référents et leurs rôles
 - susciter l'envie par des moments de partage entre bénévoles
- En multipliant les moyens et les outils de communication pour réussir à sensibiliser un grand nombre d'habitants, dont les personnes isolées.

À la suite de cette assemblée, 13 participants se sont inscrits pour poursuivre la réflexion. Un groupe de travail a donc été créé associant les volontaires et des élus. Le fruit de leurs réflexions sera connu au printemps, juste à temps pour vous exposer les contours de ce premier événement fédérateur, qui devrait voir le jour à l'été 2021 !



C O-CONSTRUCTION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Lors de sa campagne, l'équipe s'est engagée à développer les modalités de consultation et d'association des habitants et des acteurs de la commune à la politique municipale. L'assemblée citoyenne est une des manières de procéder mais il y en a beaucoup d'autres à activer ou à inventer. C'est pourquoi les participants ont été invités à se prononcer à l'issue de l'assemblée citoyenne afin de recueillir leur ressenti sur cette première expérience mais aussi pour préciser leurs attentes en matière de démocratie participative locale.

QUESTION 1

« Qu'est-ce qui vous convient dans la manière dont nous avons échangé aujourd'hui ? »

CONVIVIALITÉ, AMBIANCE, PARTICIPATION ?

- Pas assez de 16/45 ans
- + Tolérance
- Vision déconnectée de la réalité
- + Bienveillance
- + Convivialité
- + Professionalisme
- + Écoute
- Monde de bisounours

ORGANISATION, MÉTHODE ?

- + Dynamisme
- + Aspect participatif
- Un peu court et peut-être trop de monde
- + Méthode précise et expliquée
- + Bien cadré et organisé
- + Gestion du temps
- + Animation des tables
- Attention à l'usine à gaz !
- + Choix du jour et durée adaptés
- + Petits groupes tournants (world café) : méthode qui permet à chacun de s'exprimer

OBJET DE TRAVAIL, ÉCHANGES ?

- Trop de réponses « il faudrait, y'a qu'à... »
- Temps d'échanges un peu courts
- + Questions précises sur le thème de l'événement
- + Diversité des réponses, des avis et richesse des échanges avec des personnes inconnues
- + Brassage et rencontres qui génèrent des liens
- Beaucoup d'idées difficiles à mettre en œuvre, il faudra approfondir
- + Liberté de parole et d'expression
- Sujet non essentiel, un peu hors sol
- + Ouverture d'esprit
- + Sentiment de participer à la vie collective
- + Des bonnes idées proposées et éclectiques selon les expériences de chacun

QUESTION 2

« Comment souhaitez -vous être associés à la démarche participative communale ? »

→ Des espaces d'échanges et de discussion :

- des temps réguliers avec les élu-e-s sous forme de réunions publiques, de réunions de quartier, etc.
- des instances permettant l'échange sans la présence des élu-e-s,
- des consultations papier ou internet,
- des activités partagées (comme les ateliers jus de pomme de l'automne) pour favoriser autrement les échanges et les rencontres,
- des espaces de travail qui associent des personnes volontaires et impliquées, mais aussi des personnes tirées au sort,
- une boîte à idées pour déposer des propositions de sujets à discuter.

→ Informations et restitution

- Les médias existants ont été mentionnés, mais l'information par courrier a été également évoquée.
- Nécessité de trouver des moyens spécifiques d'information des jeunes.
- Enregistrement et retransmission des instances sur les réseaux sociaux.

Cette synthèse, non exhaustive, expose les principales idées exprimées.



**Prochaine Assemblée Citoyenne
le 27 mars 2021.**

La réflexion continue ! La commission Vie Citoyenne poursuit le travail en s'appuyant sur les idées récoltées qu'elle partagera avec les autres commissions afin de déterminer la meilleure façon de répondre à vos attentes.

* À l'heure où nous imprimons, le thème de la prochaine assemblée citoyenne est encore en réflexion.



ACTION SOCIALE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Un CCAS est un établissement public chargé de mettre en place la politique sociale de la commune à laquelle il est rattaché. Il est autonome puisqu'il dispose d'un conseil d'administration dont le maire est président et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Quelles sont ses missions ?

Le CCAS est avant tout un lieu d'écoute et d'orientation. Suite à une demande, après une étude attentive de la situation et une évaluation des besoins, il peut proposer deux types d'aides :

Un accompagnement pour connaître vos droits et réaliser vos démarches administratives, particulièrement pour :

- Le RSA (Revenu de solidarité active)
- Les dossiers MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)
- les APA (Allocation personnalisée d'autonomie)
- La CSS (Complémentaire santé solidaire)
- Les autres dossiers d'aide sociale

À savoir : Le CCAS instruit les demandes mais la décision ne lui appartient pas. Le dossier complet est transmis aux organismes compétents.

Ces aides dans vos démarches sont des aides sociales légales.



Des aides financières ponctuelles en cas de difficultés passagères :

- Des bons alimentaires
- Des bons pour l'achat de carburant et de bouteilles de gaz
- Une aide pour la cantine scolaire et pour les voyages scolaires
- Une aide pour le paiement des factures d'eau, d'assainissement et d'électricité
- Des cartes de piscine
- Une aide au financement du permis de conduire
- Des meubles d'occasion
- Des appareils médicaux d'occasion

À savoir : Pour bénéficier d'une de ces aides, il faut résider dans la commune nouvelle depuis au moins un mois et être bénéficiaire des minimas sociaux. Tous les dossiers de demandes d'aides sont soumis à l'instruction des travailleurs sociaux et au règlement voté par le conseil d'administration du CCAS.

Ces aides financières sont des aides facultatives d'initiative locale.



Le CCAS propose également d'autres services aux habitants de Melle, pour favoriser la mobilité, l'accès aux droits et lutter contre l'isolement :

MOBILITÉ

- **Le service gratuit « Transport à la demande »** tous les jeudis après-midi sur le secteur de la commune nouvelle, pour faire des courses, aller à un rendez-vous médical, etc. Réservez vos déplacements auprès du CCAS.

- **La « Navette municipale » gratuite** qui fait le tour de la ville et de ses abords.

UN SERVICE EN COURS D'ÉVOLUTION



Aujourd'hui, cette navette rend principalement service le mardi et le vendredi aux personnes âgées et aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Infos au 07 85 35 95 98 / 05 49 27 24 53.

Le CCAS et la commission Vie quotidienne travaillent à une enquête visant à l'évolution du service existant pour offrir un réseau et une proposition de prestations plus larges.

Un sondage sera proposé à la population sous forme d'un questionnaire intégré dans une prochaine édition du Vivre à Melle.

INFORMATIQUE

Pour vos documents administratifs, CV, lettres de motivation, etc. :

- Mise à disposition d'un point informatique et d'une personne pour vous accompagner si vous le souhaitez.

LOGEMENTS

- Le CCAS a en charge la gestion de logements sociaux dont deux pour l'urgence, ainsi que le local de passage destiné à accueillir les personnes sans domicile fixe orientées par le SAMU social. Les personnes en errance ont la possibilité d'élire domicile au CCAS, ce qui leur permet d'ouvrir des droits.

- Le CCAS a également en charge l'Hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA) dont nous parlerons plus longuement dans une prochaine édition du Vivre à Melle.

VEILLE

- Le Plan canicule (du 1^{er} juin au 31 août) établit au profit des personnes qui le demandent une veille de proximité en cas de forte chaleur. Cette action est mise en place grâce à l'engagement de bénévoles.

Les professionnels (travailleurs sociaux) du CCAS de Melle accueillent, conseillent et orientent tous les habitants de la commune nouvelle :

> **Marie LORBER**, assistante de service social, a en charge **l'Hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA)**.

> **Mathilde VERON**, assistante administrative, assure le premier accueil des personnes venues solliciter **l'accompagnement par le CCAS ainsi que le suivi logistique et technique des logements** gérés par le CCAS.

> **Valentine NIVEAU**, apprentie (BTS SP3S Services et prestations des secteurs sanitaire et social) est chargée de **l'accompagnement des personnes dans leurs démarches en ligne**. Son projet d'étude concerne les aides facultatives.

> **Géraldine TEXIER**, directrice, conseillère en économie sociale et familiale **met en œuvre le projet du CCAS selon les objectifs qui ont été fixés par les élus**. Elle anime et coordonne le travail de l'équipe en ce sens. En contact très étroit avec l'accompagnement social, elle **assure le suivi des aides légales et facultatives et des bénéficiaires du RSA**.

Une question ?

Vous vous questionnez sur vos droits et/ou vous avez besoin d'un accompagnement social ? Venez nous rencontrer.

En raison du contexte sanitaire et jusqu'à nouvel ordre, l'accueil au CCAS se fait uniquement sur rendez-vous pris par téléphone ou par mail : 07 85 35 95 98 / 05 49 27 24 53 / ccas@ville-melle.fr



L'AGENDA Et si on sortait ? *(marquées)*

Agenda et lieux sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires gouvernementales.

SAMEDI 9 JANVIER | 18h

Concert Lior Shoov

La Ronde des Jurons

📍 Metullum

VENDREDI 22 JANVIER | 20h30

Mes ancêtres les gaulois, de Nicolas

Bonneau et Nicolas Marjault

📍 Metullum

SAMEDI 30 & DIMANCHE 31 JANVIER

Festival Les Givrés

(programmation en cours)

La Ronde des Jurons

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER | 20h30

Ciné-conférence Cap Monde

Espagne, source de vie de Yves Pétriat

📍 Metullum

VENDREDI 5 FÉVRIER | 20h

Les Indes (retransmission opéra)

📍 Metullum

VENDREDI 19, SAMEDI 2

& DIMANCHE 21 FÉVRIER

Conférences Éducation Gesticulée,

📍 Café du boulevard (vendredi soir)

📍 Metullum (samedi et dimanche)

(initialement programmé

en février 2020, reporté)

La Ronde des Jurons

MARDI 24 FÉVRIER | 20h30

Contes et légendes, de Joël Pommerat

📍 Moulin du Roc (déplacement en bus

organisé depuis la Mairie)

JEUDI 11 MARS | 18h30

Soirée scientifique L'insondable

mystère de l'origine des plantes à fleurs,

par Eric Dépré

📍 Metullum

VENDREDI 12 MARS | 20h

Carmen (retransmission opéra)

📍 Metullum

MARDI 27 AVRIL | 19h

Le Lac des cygnes,

Florence Caillon, L'éolienne

📍 Moulin du Roc (déplacement en bus

organisé depuis la Mairie)

LUNDI 15 MARS | 20h30

Ciné-conférence Cap Monde

Australie, sur la piste des rêves

de Jean Charbonneau

📍 Metullum

VENDREDI 19 MARS | 21h

Concert Sage comme des sauvages

La Ronde des Jurons

📍 Metullum

JEUDI 25 MARS | 18h30

Soirée scientifique Oiseaux et mam-

mifères marins, sentinelles des change-

ments environnementaux des milieux

polaires, par Christophe Guinet

📍 Metullum

SAMEDI 27 MARS | 11h

Vernissage Exposition d'Avril

« Où va le vent ? »

📍 Hôtel de Ménoc

SAMEDI 3 AVRIL | 21h

Concert qui pique

Le Plancher des Valses

📍 Metullum

SAMEDI 10 AVRIL | 21h

Concert Rémo Gary

La Ronde des Jurons

📍 Café du Boulevard

LUNDI 26 AVRIL | 20h30

Ciné-conférence Cap Monde

Martinique et Guadeloupe

de Serge Mathieu

📍 Metullum

JEUDI 29 AVRIL | 21h

Concert Le concert presque classique

(initialement programmé en avril 2020,

reporté) - La Ronde des Jurons

📍 Metullum

SAMEDI 8 MAI | 21h

Concert Alexis HK

La Ronde des Jurons

📍 Metullum

VENDREDI 14, SAMEDI 15

& DIMANCHE 16 MAI

Comédie musicale BackStage

(Voir encart ci-contre)

📍 Metullum

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE



La ville propose de développer, dans le respect des règles sanitaires, un nouveau service de portage à domicile des documents de la médiathèque : livres, revues, CD, films, livres audio, pour les personnes habitant Melle, isolées, malades, qui ne peuvent se déplacer ou toute autre personne empêchée.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes autour de vous à qui cela serait utile, n'hésitez pas à contacter la médiathèque de Melle au 05 49 27 91 09.

BACKSTAGE COMÉDIE MUSICALE



BackStage, la Comédie Musicale revient pour un spectacle les 14, 15 et 16 mai.

=> vendredi 14 mai à 21h

=> samedi 15 mai à 14h30 et 21h

=> dimanche 16 mai à 15h

Plus de 100 chanteurs et danseurs pour un spectacle rempli de magie où l'équipe fêtera sa 5^e bougie.

Billetterie : achats et échanges de places – dès maintenant - à l'Office de Tourisme du Pays Mellois
Retrouvez-nous sur la page Facebook : BackStage, la Comédie Musicale

En quelques chiffres

90

boîtes de Noël (au 16 décembre) ont été déposées au Centre Socioculturel du Mellois à destination des plus démunis. Projet porté par l'intermédiaire de l'Épicerie Sociale du Pays Mellois, avec le soutien de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

150

C'est le nombre de livres disponibles sur la bibliothèque numérique de Melle.

Des livres accessibles 24h/24, 7j/7, profitez-en ! (ville-melle.fr > Médiathèque).

Le + ? La Médiathèque met à disposition 3 liseuses ! Renseignements au 05 49 27 91 09.

17

C'est le numéro de la ligne du car régional qui circule entre Niort - Melle - Sauzé-Vaussais. En Deux-Sèvres, ce sont au total 18 lignes quotidiennes d'autocars. Plus d'infos sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Muriel SABOURIN BENELHADJ

« Ensemble MELLE se renouvelle »

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire, économique, sociale, sans précédent.

Nous sommes toutes et tous mobilisés pour mener des projets écologiques et sociaux, des projets solidaires dans une démocratie mise à mal. Pour autant, nous devons garder notre liberté d'expression, défendre les services publics et garder notre solidarité à l'égard des autres.

Cette année si particulière aura révélé les solidarités et l'entraide qui peuvent exister entre nous au quotidien, tels que les visites aux personnes vulnérables, le portage de courses, la lecture, un ensemble de lien social qu'il nous faut restaurer.

Notre liste Ensemble, MELLE se renouvelle vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année.

Claude LACOTTE

« S'unir pour réussir »

C'est dommage, encore un rendez-vous manqué, la Démocratie Participative s'est passée des jeunes de moins de 30 ans. Pourtant la jeunesse est notre bien la force vive de notre ville nouvelle .

Vous vous en étonnez, mais c'est normal, vous n'aviez aucun jeune sur votre liste électorale.

La Maison Médicale aurait dû être une priorité, il n'en est rien, c'est le grand stand by, le projet est à l'arrêt. Hélas nous nous acheminons inexorablement vers un désert médical.

Meilleurs vœux pour toutes et tous, particulièrement pour nos jeunes qui subissent cette crise de plein fouet.



Melle ALIMENT-TERRE

ENTRAIDE AU JARDIN

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN JARDIN mais avec moins de temps ou d'énergie pour vous en occuper ? La mairie, avec le collectif Melle Aliment-Terre, peut vous mettre en relation avec des personnes sans terrain qui peuvent vous aider et partager les légumes.

De même, si vous avez **ENVIE DE COMMENCER À JARDINER** mais que vous n'avez pas de terrain, manquez de matériel ou de connaissance, vous pouvez aussi contacter la mairie pour essayer de trouver un endroit et d'autres personnes pour vous accompagner.

Infos pratiques

ACCUEIL EN MAIRIE DE MELLE ou au 05 49 27 00 23

Lundi : de 14h à 17h / Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi : de 14h à 17h / Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Uniquement sur rendez-vous dans les mairies déléguées

(Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle).

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer. Les éventuelles mises à jour seront indiquées sur le site internet de la ville : ville-melle.fr.

« Vivre à Melle » est distribué par la Poste. Dans un souci d'amélioration et d'appréciation du service, nous vous remercions d'inviter toute personne n'ayant pas reçu ce numéro à se faire connaître au Pôle Culture de la mairie : culture-sport@ville-melle.fr
Toutefois, Il est également en dépôt à la médiathèque.



UNE HISTOIRE AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS

LE PETATOU MELLOIS : UNE RECETTE DE SAISON !

Une recette con(coc)tée par **Nadine Perrigaud-Gallas**
et photographiée par **Charlotte Decamp**

Du haut de ses 16 ans, Ada est cuisinière au logis de Saint-Léger... Queu piaisi de chusiner peur Sieur et Dame Le Coq !* Depuis l'aube, Ada s'active dans la grande cheminée pour qu'il y ait suffisamment de braises – du bois de hêtre – pour que le « ressouner sayisse che »* à midi : un potage, un rôti de veau accompagné d'une savoureuse purée et d'une fricassaïe de chateaufortelles, une tarte au fromage. À 7 h, le potage est prêt... Juste à réchauffer ! De savoureuses Bintje n'attendent plus que le presse-purée... Un peu de lait, un peu de crème, une lichette de beurre, un peu de sel...

Oh ! Malheur ! Qui a interverti sel et sucre ? Si habituée à ce que tout soit à sa place, croyant attraper le pot de sel, Ada a versé du sucre sur sa purée... Horrifiée, vérifiant que « peursonne bouлите »*, elle prélève les 3 à 4 cuillérées à soupe de purée où le sucre est tombé qu'elle dépose au fond d'une jatte. Puis, elle goûte la « vraie » purée après y avoir ajouté une pincée de sel... Ouf ! Elle est aussi bonne que d'habitude.

Que faire du reste ? Sa « Néné Ouisse » dit qu'o faut pas jhiter* ! Ni une, ni deux, elle casse au-dessus, 4 œufs qu'elle bat en omelette, y ajoute 90g de sucre, puis 10cl de crème et 400g de fromage frais des chèvres de chez

elle. Ni vu, ni connu ! Elle goûte... hoche la tête, satisfaite. Après avoir déposé cet appareil sur un fond de tarte brisée, elle dépose le tout dans la tourtière qu'elle place au-dessus des braises – ni trop virulentes, ni trop éteintes ; environ 180°C -, en prélève une pèle* pour les déposer sur le couvercle ; 30-40

mn, il faudra surveiller... avec les braises, c'est jamais tout à fait le même temps de cuisson. Le sourire aux lèvres, elle retourne à son plan de travail, les chanterelles l'attendent... Au moment du dessert, personne n'a remarqué qu'il manquait un petit bout de tarte...

Tous les convives l'ont appréciée ; très bonne, sinon meilleure que celle de l'ancienne cuisinière, a même dit Dame Le Coq. Le rouge aux joues, Ada a murmuré que la recette lui avait été donnée par sa « Néné Ouisse »... En retournant à la cuisine, elle a pourtant eu l'impression fugace d'apercevoir un petit être velu, aux grandes oreilles poilues et à la queue fourchue en train de machouiller bruyamment... Elle ne savait pas qu'au logis vit le « Père Fade », un lutin quelque peu perfide qui vous vous en doutez, est à l'origine de l'échange sel-sucre. Il était loin d'imaginer que grâce à lui, nous dégustons aujourd'hui le célèbre « Petatou » mellois...

* Quel plaisir de cuisiner pour Sieur et Dame Le Coq ! * Que le déjeuner soit cuit. * Que personne n'épie.
* Sa mémé Louise dit qu'il ne faut pas jeter.